

Séance en date du 24 avril 2026 à 20h00

Date de la convocation : 16/04/2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres qui ont pris part au vote : 15

Présents : FORESTIER Daniel, REINHART Thierry, DUMONT Anne-Charlène, FOURNIER Laurent, FONLUPT Evelyne, TARRIT Christiane, POUTIGNAT Maryse, MERLE Olivier, COLLIN Fabien, COLOMBAI Claire, TERME Christine, ROYON Nathalie, BOUCHE Antoine, BERMOND Théo, GIRARD Lucas.

Le Maire ouvre la séance après avoir constaté que le quorum est atteint

Le Maire soumet au vote le procès-verbal de la dernière séance.

En l'absence de remarques particulières, le procès-verbal du 27/03/2026 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour :

Secrétaire de séance : Laurent FOURNIER

N°1 : Vote du Budget 2026.....	2
N°2 : Fongibilité des crédits en M57 et M49	2
N° 3 : Vote des taux de fiscalité directe locale pour 2026.....	3
N° 4 : Admission en non-valeur – Budget Eau.....	3
N° 5 : Section de Quiquandon : projet de travaux 2026	3
N° 6 : Travaux de voirie Le Soliait.....	4
N° 7 : Travaux chauffage église.....	4
N° 8 : Achat nettoyeur haute pression	4
N° 9 : Devis assistance à maîtrise d'ouvrage 2026	4
N° 10 : CLIC : désignation d'un référent.....	5
N° 11 : Commission de suivi de site de l'installation de stockage de déchets non dangereux d'Ambert	5
N° 12 : Référent agricole.....	5
N° 13 : Commission de contrôle des listes électorales	6
N° 14 : Constitution de la commission communale des impôts directs.....	6
N° 15 : Adhésion à la mission d'accompagnement au recrutement et/ou à la rédaction de fiches de poste proposée par le centre de gestion.....	7
Divers :.....	7

N°1 : Vote du Budget 2026

	Budget Général (voir détail)	Assainissement	Eau	Total
Fonctionnement	689 341,20	49 721,20	89 985,54	829 047,94
Investissement	299 817,76	182 374,52	141 154 ,71	623 346,99
TOTAL	989 158,96	232 095,72	231 140,25	1 452 394,93

	SNA	1	2	3	6	7	Total
Fonctionnement	630 390,66	783,95	957,53	1 025,79	7 172,80	49 010,47	689 341,20
Investissement	299 817,76						299 817,76
TOTAL	930 208,42	783,95	957,53	1 025,79	7 172,80	49 010,47	989 158,96

1 : Chassagnolles

2 : Piry-Bonnette

3 : Chantaduc

6 : Puvic

7 : Quiquandon

Vote à l'unanimité

N°2 : Fongibilité des crédits en M57 et M49

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 depuis le 1^{er} janvier 2023 pour le budget principal.

Il convient d'apporter des précisions en matière de fongibilité des crédits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **Décide que le recours au procédé de fongibilité des crédits (faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres) sera possible dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel**

aussi bien en M57 qu'en M49 (budget eau et assainissement)

- **Charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.**

N° 3 : Vote des taux de fiscalité directe locale pour 2026

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions de la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 modifiée, le Conseil Municipal doit fixer pour l'année 2026, les taux d'imposition des trois taxes directes locales de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 modifiée,

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1407 et suivants, 1636 B sexies et suivants, et 1639 A,

Vu la loi de finances pour 2026 n°2026-103 du 19 février 2026 et notamment l'article 116,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime décide de fixer les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026 de la manière suivante :

- **taux de taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,68 %**
- **taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,60 %**
- **taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 8,20 %**

et d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

N° 4 : Admission en non-valeur – Budget Eau

Monsieur le Maire fait part au conseil Municipal de l'état de créances irrécouvrables remis par la trésorerie pour la somme totale de 461,67 €.

Motif de présentation : Poursuite sans effet et RAR inférieur seuil poursuite

Le Conseil Municipal unanime accepte ces créances irrécouvrables et autorise Monsieur le maire à faire le mandat correspondant sur le budget eau.

N° 5 : Section de Quiquandon : projet de travaux 2026

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du programme d'actions pour l'année 2026 présenté par l'ONF :

Travaux d'infrastructure en entretien (entretien du périmètre et du parcellaire)

- Parcelle C : 1 870 € HT

Travaux sylvicoles (intervention en futaie irrégulière)

- Parcelle B : 7 780 € HT

De plus il est possible d'obtenir une subvention de 50% du HT sur les travaux sylvicoles soit 3.890 € par le biais de Sylv'ACCTES.

Le Conseil Municipal unanime, décide de ne retenir que les travaux Sylvicoles.

- **Accepte le programme de travaux sylvicoles présenté par l'ONF**

- **Demande de pouvoir bénéficier de l'aide**
- **Charge Monsieur le Maire de signer et déposer le dossier de demande de subvention**
- **Charge Monsieur le Maire de l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de la présente délibération.**

N° 6 : Travaux de voirie Le Soliait

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du devis remis par la SARL MATHIAS et Fils pour l'élargissement du chemin d'accès aux parcelles E65 et 66 au Soliait pour un montant de 5 713,20 € TTC.

Cette somme sera payée sur le budget 2026 au programme 230 – voirie du Soliait

Le Conseil Municipal unanime autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

N° 7 : Travaux chauffage église

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du devis remis par la SAS PLOMBERIE FRAISSE Mickaël pour le remplacement de 7 radiateurs gaz pour un montant de 16 916,70 € TTC.

Cette somme sera payée sur le budget 2026 au programme 228 – Chauffage église

Le Conseil Municipal unanime autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

N° 8 : Achat nettoyeur haute pression

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du devis d'Ambert Auto Accessoires pour l'achat d'un nettoyeur haute pression pour un montant de 1 752,84 € TTC.

Cette somme sera payée sur le budget 2026 au programme 231 – matériel 2026

Le Conseil Municipal unanime autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

N° 9 : Devis assistance à maîtrise d'ouvrage 2026

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage présenté par FG Consultants Assainissement pour l'année 2026 pour la somme de 1 200 € HT.

Le conseil municipal unanime autorise Monsieur le Maire à signer ce devis.

N° 10 : CLIC : désignation d'un référent

Monsieur le Maire fait part du courrier transmis par le Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie (C.L.I.C.) sollicitant le Conseil Municipal pour nommer un référent.

Ce référent constitue un relais essentiel pour faciliter la communication entre le CLIC et la commune. Il permet notamment d'assurer une meilleure identification des situations sensibles sur le territoire, de favoriser la coordination et la réactivité lors de grands événements tels que les plans canicule ou grand froid, de renforcer la cohérence des actions locales en matière de soutien aux personnes âgées et de maintien du lien social.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime désigne Monsieur FORESTIER Daniel, référent au CLIC.

N° 11 : Commission de suivi de site de l'installation de stockage de déchets non dangereux d'Ambert

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de la Préfecture du Puy de Dôme : il convient de procéder au renouvellement de la composition de la commission de suivi de l'installation de stockage de déchets non dangereux d'Ambert.

Il est nécessaire de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la commune.

Le Conseil Municipal unanime désigne :

- **Madame FONLUPT Evelyne, adjointe, titulaire**
- **Monsieur REINHART Thierry, adjoint, suppléant**

N° 12 : Référent agricole

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que depuis le 1^{er} janvier 2023 le Conseil Départemental déploie une animation foncière agricole sur l'ensemble de son territoire afin de préserver le foncier agricole.

Cette animation s'appuie notamment sur un réseau de référents agricoles dont le rôle est de :

- Contribuer à la mise à jour des informations sur les exploitations agricoles et l'évolution du foncier agricole de la commune
- Participer à des groupes de travail pour réfléchir, avec les référents des communes voisines, aux enjeux agricoles et fonciers du territoire et proposer des pistes d'actions qui pourront ensuite être mises en œuvre
- Relayer les informations concernant la politique de soutien aux exploitants mise en place et les outils afférents

Afin d'assurer la continuité de cette animation, il est nécessaire de désigner un référent communal.

Le Conseil Municipal unanime désigne Olivier MERLE comme référent agricole communal.

N° 13 : Commission de contrôle des listes électorales

Monsieur le Maire explique que pour les communes dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges, participent à la commission de contrôle des listes électorales :

- un conseiller municipal titulaire et un conseiller municipal suppléant, pris dans l'ordre du tableau, (hors adjoints)
- un délégué titulaire et suppléant de l'administration désigné par le Préfet
- un délégué titulaire et suppléant désigné par le président du tribunal judiciaire

Sont donc proposés :

Au titre de conseiller municipal :

- **Déléguée titulaire : Christiane TARRIT, déléguée suppléante : Maryse POUTIGNAT**

Au titre de délégués de l'administration désignés par le Préfet :

- **Délégué titulaire : Marc DERIGON, délégué suppléant : Guy DUCOING**

Au titre de déléguées désignées par le Président du Tribunal Judiciaire :

- **Déléguée titulaire : Marie-Dominique BACHELERIE, déléguée suppléante : Anne GROS**

N° 14 : Constitution de la commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire informe le Conseil de la nécessité de constituer la commission communale des impôts directs. Le Conseil doit dresser une liste de 12 noms pour les commissaires titulaires et de 12 noms pour les commissaires suppléants.

6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants sont ensuite désignés par la direction des services fiscaux.

Avec l'accord des personnes concernées, la liste suivante a été dressée.

*** Liste de présentation des titulaires :**

Marc DERIGON, 15 Route du Triant, 63600 ST FERREOL DES COTES
Guy DUCOING, 28 Chemin de Lachon, 63600 ST FERREOL DES COTES
Lucas GIRARD, 33 Route du Bourg, 63600 ST FERREOL DES COTES
Daniel GIRODON, 24 Route de Chassagnolles, 63600 ST FERREOL DES COTES
Eric FOULHOUX, 16 Route de Puvic, 63600 ST FERREOL DES COTES
Alain MOUTET, 16 Chemin de Lachon, 63600 ST FERREOL DES COTES
Thierry REINHART, 11 Route du Soliait, 63600 ST FERREOL DES COTES

*** Propriétaires de bois (titulaires) :**

Laurent ALLIGIER, 348 Chemin de Pommeyrol 63600 AMBERT
Thierry BERTRAND, 27 Route d'Aubignat 63600 ST FERREOL DES COTES
Vincent BOUCHE, 8 Route de Pradailles, 63600 ST FERREOL DES COTES
Jean-Paul CHASSAIG
NE, 1558 Route de Valcivières ,63600 AMBERT
Robert VIALATTE, 6 Impasse du Haut d'Aubignat, 63600 ST FERREOL DES COTES

*** Liste de présentation des suppléants :**

Marie-Dominique BACHELERIE, 10 Route du Triant, 63600 ST FERREOL DES COTES

Claire COLOMBAL, 6 Route de La Ribeyre, 63600 ST FERREOL DES COTES

Jean-Michel COTTE, 4 Impasse Le Mont, 63600 ST FERREOL DES COTES

Patricia FARCE, 3 Traverse de Montsimon, 63600 ST FERREOL DES COTES

Evelyne FONLUPT, 2 Chemin du Garnat, 63600 ST FERREOL DES COTES

Anne GROS, 9 Route de Chartoire, 63600 ST FERREOL DES COTES

Bernard ROCHER, 4 Impasse des Pommiers, 63600 ST FERREOL DES COTES

*** Propriétaires de bois (suppléants):**

Pascal BOURGNE, 11 Traverse de Puvic, 63600 ST FERREOL DES COTES

Thierry LEBON, 63 Chemin de Gonlaud, 63600 AMBERT

Olivier MERLE, 15 Route du Cimetière, 63600 ST FERREOL DES COTES

Maryse POUTIGNAT, 27 Route du Bourg 63600 ST FERREOL DES COTES

Christiane TARRIT, 2 Impasse de Louche, 63600 ST FERREOL DES COTES

N° 15 : Adhésion à la mission d'accompagnement au recrutement et/ou à la rédaction de fiches de poste proposée par le centre de gestion

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Considérant que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme, au-delà du champ d'intervention de ses missions obligatoires, propose aux employeurs territoriaux une mission facultative d'accompagnement au recrutement et/ou à la rédaction de fiches de poste ;

Considérant que dans le cadre de cette mission, la collectivité peut recourir, en tant que de besoin et à sa demande, à l'une ou à la totalité des phases d'accompagnement en matière de recrutement et/ou à la rédaction de fiches de poste ;

Considérant, que pour bénéficier de cette mission, il convient de délibérer pour autoriser l'autorité territoriale à signer la convention d'adhésion avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime

- **Décide d'adhérer** à la mission facultative d'accompagnement au recrutement et/ou à la rédaction de fiches de poste proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme ;
- **Autorise** le Maire à signer la convention d'adhésion à la mission facultative d'accompagnement au recrutement et/ou à la rédaction de fiches de poste proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme annexée à la présente délibération, ainsi que tous les actes y afférent.

Divers :

- Présentation des différents services de l'ADIT par Monsieur FRAISSE
- Présentation des différentes techniques de réfection de chaussées dont le Béton Bitumineux Souple (BBS) nouvelle technique
 - Il est décidé de retenir cette technique pour la voirie 2026 (chemin de Lachon) mais de ne faire que 340 ml
 - Cérémonie du 8 mai à 11h30

Le Maire, Daniel FORESTIER



Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Séance en date du 24 avril 2026

Remplacer la délibération N°1 par cette délibération

Erreur de 60€ sur la reprise de résultat de Piry/Bonnettes

N°1 : Vote du Budget 2026

	Budget Général (voir détail)	Assainissement	Eau	Total
Fonctionnement	689 281,20	49 721,20	89 985,54	828 987,94
Investissement	299 817,76	182 374,52	141 154 ,71	623 346,99
TOTAL	989 098,96	232 095,72	231 140,25	1 452 334,93

	SNA	1	2	3	6	7	Total
Fonctionnement	630 390,66	783,95	897,53	1 025,79	7 172,80	49 010,47	689 281,20
Investissement	299 817,76						299 817,76
TOTAL	930 208,42	783,95	897,53	1 025,79	7 172,80	49 010,47	989 098,96

1 : Chassagnolles

2 : Piry-Bonnette

3 : Chantaduc

6 : Puvic

7 : Quiquandon

Vote à l'unanimité

